



SUFCO - UNIVERSITE PAUL-VALERY MONTPELLIER 3

DIPLOME D'UNIVERSITE

FORMATION AUX FONCTIONS DE MEDIATEUR

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

3 formules possibles

Formation diplômante : DIPLOME D'UNIVERSITE

OU Formation qualifiante : UN OU DEUX MODULES

OU Formation sur une THEMATIQUE

➤ **Contacts**

Responsable du diplôme : Arielle SYSSAU-VACCARELLA, Professeure d'université
Coordonnatrice pédagogique : Anne-Valérie MAZOYER, avaleriemazoyer@orange.fr
Coordination formation continue : Muriel BARA,
Tél. : 04 67 31 88 23 / Mail : beziers.fc@univ-montp3.fr

➤ **Lieu de formation**

Université Paul-Valéry, Centre Universitaire Du Guesclin – 3 allée Doyen Nerson – BP 310 –
34506 BEZIERS

PREMIERE FORMULE

Organisation de la Formation :

Le DU a reçu l'accréditation du CNMA Centre National de Médiation des Avocats -
cnma.avocat.fr.

L'organisation s'effectue par

- modules d'enseignement : **210 heures**, par périodes bloquées (deux fois deux jours chaque mois : les jeudis et vendredis)
- stages en milieu professionnel. (Vous devez avoir pris des contacts avec des lieux de stage susceptibles de vous accueillir)

Dates

du 11 octobre 2018 au 7 juin 2019

examens et soutenance : prévoir deux jours en juin et/ou juillet 2019

Durée

315 heures dont :

- 210 heures d'enseignement
- 105 heures minimum de stage en milieu professionnel

Objectifs de la Formation

- Transmettre et améliorer les connaissances et le savoir-faire de "médiation" dans les situations sourdes ou bruyantes de marasme, de conflit, de crise, de traumatisme et ce afin de les prévenir, les analyser, de faciliter leur traitement et de tirer les leçons de leurs effets sur les personnes et dans la cité.
- Développer les compétences subjectives et relationnelles sollicitées par la fonction de médiateur dans les champs: du judiciaire, de la santé, de l'enseignement, de l'aide sociale et humanitaire, de l'administration, des collectivités sociales, des entreprises, des syndicats et des associations.
- Elaborer des concepts, un fonds documentaire et d'études de cas, des méthodes et des dispositifs permettant d'optimiser et de fiabiliser le travail de médiation adapté à chaque situation, de faire connaître ses fondements historiques, épistémologiques (juridiques, psychologiques, sociologiques...), sa portée culturelle et la qualité de ses mandataires.
- Conjuguer la culture savante et la culture ambiante, l'approche rationnelle et relationnelle, l'expertalité et le pragmatisme par la transversalité des enseignements, par la dynamique du groupe en formation et par les échanges en journées d'études avec les anciens étudiants, les institutions qui les ont accueillis, nos correspondants catalans et d'autres défenseurs de la convivance et du partage.

Programme

Module A : La médiation : approches anthropologique, juridique et politique : 50 heures

Le module A est focalisé sur les fondements, le cadre et les principes juridiques de la médiation en différents terrains, autrement dit sa structure mais aussi sa portée sociale et politique.

Alors que le droit et la Justice ont tendance à confisquer le dialogue entre les parties, la médiation a l'ambition de faire circuler la parole entre les médiés.

"Droit en devenir" pour l'usager et "projet de société" par la convivance qu'elle promeut, la médiation s'avère être un partenaire incontournable des institutions (justice, hôpitaux, entreprise...) grâce à son expertise de la relation humaine.

Module B : La médiation : approches psychologiques des situations de conflit et de crise : 50 heures

La médiation est considérée comme une instance qui met au travail la complexité psychique (dimension intra personnelle et intersubjective) et les complications relationnelles face aux contraintes de la réalité sociale et matérielle, non pour les subir mais pour les transformer culturellement (au nom du bien commun), sans y sacrifier son désir ni son éthique.

L'amphibologie du concept « médiation », conduit à considérer la double face maturante et invalidante des conflits et des crises en tant que moments cruciaux de changement possible.

Nous verrons en quoi la crise répond à des changements sociologiques (culte de la performance et de l'individu), en quoi elle constitue une réponse à un désenchantement de valeurs séculaires et exige du sujet une nouvelle économie psychique pour s'adapter aux exigences actuelles.

Des activités à visée de médiation permettent non pas de juguler la crise mais bien de favoriser son expression et son issue positive : appel au changement, à la réorganisation psychique et à la reliance sociale.

Module C : Praxéologie de la médiation, recherche et transmission : 110 heures

Ce module se propose de sensibiliser le (futur) médiateur aux compétences et connaissances inhérentes à une pratique professionnelle par des mises en pratique autour d'activités de médiation. La fonction de médiation est analysée dans ses différents temps (préparatoire, mise en œuvre et après coup) et intentions (prévention, traitement, acculturation).

Les compétences requises par la fonction de médiateur seront développées : elles visent l'expression puis la régulation des conflits, et la réflexion capable d'optimiser les pratiques professionnelles. Ces séances seront étayées par des mises en situation et des études de cas : cliniques, analyses institutionnelles, régulations d'équipes.

La candidature :

- Les professionnels du champ sanitaire et social, des sciences humaines et sociales, de la gestion des ressources humaines qui souhaitent se spécialiser dans la médiation : psychologues et autres formations en sciences humaines ou sociales, enseignants, sociologues, magistrats, avocats et autres fonctions judiciaires, médecins, cadres administratifs et de santé, professions médicales et paramédicales, travailleurs sociaux et responsables de mouvements associatifs ou membres d'organisations syndicales...
- Les professionnels exerçant la médiation recherchant un perfectionnement et une qualification comme les avocats. Notre formation est validée par CNMA. **Centre National de Médiation des Avocats - cnma.avocat.fr depuis 2017.**

Les modalités d'accès à la formation diplômante (DU INTEGRAL)

Les capacités d'accueil prévues sont établies sur la base d'un recrutement national :
25 personnes.

Ce diplôme est ouvert uniquement aux personnes relevant de la **Formation Continue**.

Le niveau Requis :

Bac+4 ou en fonction des acquis professionnels, dans les domaines suivants : psychologie, sociologie, champs juridique, social, scolaire, culturel, sanitaire, la gestion et le développement des ressources humaines.

La sélection :

Le recrutement s'effectue sur dossier et éventuellement après entretien. La commission de sélection est composée d'universitaires et de représentants des milieux professionnels.

La validation du Diplôme Universitaire :

Modules A et B : un écrit d'une heure pour chaque épreuve

Module C : soutenance orale d'un mémoire écrit étayé sur la pratique et l'exercice d'un stage professionnel (30 pages)

Les dispenses :

Après étude de leur dossier de formation par le responsable de la formation

Les professionnels du droit peuvent être dispensés de suivre l'enseignement du module A.

Les professionnels de la psychologie peuvent être dispensés de suivre le module B pour obtenir une **validation d'acquis** pour ces modules.

Les tarifs : (sous réserve de vote par le conseil d'administration de l'Université)

5 000,00 € dans le cadre du plan de formation, d'une période de professionnalisation, d'un CIF

3 000,00 € : adultes salariés avec dispositif mais non financés au titre des frais de formation, travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs

2 500,00 € : demandeurs d'emploi indemnisés ou non indemnisés ; adultes sans dispositif finançant leurs frais de formation à titre individuel

DEUXIEME FORMULE

Formation qualifiante avec la possibilité de suivre un ou deux modules

A : La médiation : approches anthropologique, juridique et politique : 50 heures

B : La médiation : approches psychologiques des situations de conflit et de crise : 50 heures

C : Praxéologie de la médiation, recherche et transmission : 110 heures

La durée de validité d'un module est de **2 ans**.

La sélection :

Le recrutement s'effectue sur examen d'un CV, d'une lettre de motivation et de réponses argumentées portant sur votre intérêt pour la médiation et votre projet professionnel.

Pour la formation qualifiante, sont attestés l'assiduité et le contenu des enseignements.

Les tarifs : nous consulter

TROISIEME FORMULE

Formation sur une thématique

Dans le cadre de formation dans des entreprises ou collectivités locales, territoriales, établissements publics et privés, nous proposons des journées de formations aux salarié(e)s.

Plusieurs thématiques peuvent être proposées

Intervenants et fonctions	Thématiques
Mr Astruc, Conseil en développement de la médiation	Le développement de la médiation dans les entreprises avec leurs clients et prestataires
Mme Edrei, psychologue clinicienne, Psychodynamicienne du travail,	Santé mentale et travail ; la médiation en clinique du travail
M. Fullea, juge des enfants	Introduction au droit et à la médiation
Mme Joubert, Professeur des universités	-Initiation à une technique psychanalytique groupale autour d'une médiation : le photolangage -Initiation à la thérapie psychanalytique familiale
Mme Lignon, Médiatrice	Pratiques et cliniques de la médiation
Mme Mazoyer, Maître de conférences HDR	Souffrances dans la conjugalité, dans la parentalité et le lien social
Mr Poujade, ancien Bâtonnier du Barreau de Perpignan	Accompagnement des professionnels du droit à la médiation : conseiller, préparer, participer
M. Robo, formateur	L'analyse de situations et pratiques professionnelles
Mme Sartre, médiatrice familiale	« Médiation Familiale/Espace Rencontre/Visites médiatisées

La liste des formations proposées est non exhaustive

Des déplacements sont possibles sur institution (à vos frais)

Les tarifs : nous consulter

RENSEIGNEMENTS, DISPOSITIFS, INSCRIPTIONS, ADRESSE D'ENVOI

Université Paul-Valéry - SUFCO

Dossier de candidature DU FFM

Muriel BARA

Université Paul Valéry – Centre Du Guesclin –

BP 310 – 34506 BEZIERS CEDEX

Tél : 04 67 31 88 23

Adresse mail : beziers.fc@univ-montp3.fr

RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

CANDIDATURE POUR LE DIPLOME D'UNIVERSITE

Vous pourrez télécharger le dossier de candidature en vous connectant sur le site internet de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 à partir du **lundi 16 juillet 2018**.

Les pièces à fournir : la lettre de motivation (manuscrite), le Curriculum Vitae (dactylographié) les justificatifs de vos études, les justificatifs de vos acquis professionnels.

La date limite de **dépôt** des dossiers de candidature (à doubler par mail voir sur le dossier de candidature) : **Le lundi 3 septembre 2018**